

CONVENTION DE PARTICIPATION

À COMPLÉTER
 EN CARACTÈRES
 D'IMPRIMERIE

Réservé à Liège Expo
 Date de réception :
 N° du stand :

Nom ou raison sociale :

Adresse :

Code postal : Ville : Pays :

Tel : Fax :

GSM (Mobile) :

Site web : E-mail :

Numéro d'entreprise (TVA) :

Personne contact et tél. pour la suite :

Nous vous invitons à nous signaler l'adresse où vous souhaitez recevoir tout courrier si celle-ci est différente de l'adresse de facturation :

1 RÉSERVATION D'UN EMPLACEMENT BASIC (superficie nue)

Comprend : la location de l'espace sol nu (1 côté ouvert) - 1 raccordement électrique (2000 W) - badges et entrées visiteurs (voir p 2) - soirée des exposants et package visibilité (voir p 3).

Réservez avant le 30/11/18 et recevez **5%** de réduction

1) Cochez votre secteur et mentionnez l'espace souhaité :

STAND	TARIF	SUPERFICIE
<input type="checkbox"/> TOURISME	<input type="checkbox"/> De 9 à 47m ² : 81€/m ² <input type="checkbox"/> A partir de 48m ² : 61€/m ²	X m ² = €
<input type="checkbox"/> CUISINE RÉGIONALE	<input type="checkbox"/> 40m ² min. : 36€/m ²	X m ² = €
<input type="checkbox"/> MATÉRIEL ET ACCESSOIRES DE VOYAGES, CARAVANES ET MOTOR-HOMES	<input type="checkbox"/> De 9 à 47m ² : 41€/m ² <input type="checkbox"/> A partir de 48m ² : 26€/m ²	X m ² = €

2) Si vous souhaitez plus de 1 côté ouvert : 2 côtés ouverts (+ 1m²) 3 côtés ouverts (+ 2m²) 4 côtés ouverts (+ 4m²)

Aucun aménagement n'est prévu. Vous êtes tenus d'arranger vous-même votre stand (tapis, cloisons, éclairage)

1.1 RÉSERVATION D'UN AMÉNAGEMENT DE STAND (en supplément de la superficie nue)

Cette option comprend : le tapis de sol - les cloisons - une réserve de 1 m² avec porte - l'éclairage (spots 300 watts) - un coffret divisionnaire 2 prises - un fronton avec panneau reprenant le nom de l'exposant (description visuelle voir p 4).

1) Cochez l'aménagement correspondant à votre espace :

9 m² : 560 € 12 m² : 670 € 15 m² : 850 € A partir de 25 m² : 51 €/m² >m² X 51€ =€
 18 m² : 950 € 21 m² : 1140 € 24 m² : 1240 €

2) Choisissez la couleur du tapis : vert bleu gris rouge

3) Lettrage de votre société (20 caractères maximum) :

Réservez avant le 30/11/18 et recevez **5%** de réduction

OU

2 RÉSERVATION DE LA FORMULE PACK 6 M² (réservée aux secteurs mentionnés ci-dessous ou pour une 1^{ère} participation au salon)

Cette formule comprend : le tapis de sol - les cloisons - l'éclairage (2 spots de 300 watts) - le raccordement électrique - la consommation électrique (2000 W) - un coffret divisionnaire 2 prises - un fronton avec panneau reprenant le nom de l'exposant - badges et entrées visiteurs (voir p2) - soirée des exposants et package visibilité (voir p3).

Réservé exclusivement pour la présentation de :

Voyages alternatifs Vacances en chambres d'hôtes Seconde résidence 1^{ère} participation au salon

Lettrage de votre société (20 caractères maximum) :

ALL IN 600 €
 Offre exclusive

1/ Location emplacement basic (sol nu) :m² x € =€
 1.1/ Aménagement de stand :€
 Supplément de prix par coin :m² x € =€
 2/ Pack 6m² :€

TOTAL HTVA PAGE 1 :€

Nom de la Société : _____
Tél. : _____

Cadre réservé à LIEGE EXPO : _____
Stand : _____

FOURNITURES ET PRESTATIONS SUPPLÉMENTAIRES	Quantité	Prix H.T.V.A. 21 %
Consommation électrique : 12€ par 1000 W		
2000 W compris dans le tarif de base OU <input type="checkbox"/> 3000 W : 12 € <input type="checkbox"/> 9000 W : 84 € <input type="checkbox"/> 24000 W : 264 € <input type="checkbox"/> 4500 W : 30 € <input type="checkbox"/> 12000 W : 120 € <input type="checkbox"/> 30000 W : 336 € <input type="checkbox"/> 6000 W : 48 € <input type="checkbox"/> 18000 W : 192 € <input type="checkbox"/> 36000 W : 408 €		
Matériel électrique à l'intérieur des stands (jusqu'à 4500 W) <input type="checkbox"/> Coffret divisionnaire monophasé 220 V avec différentiel > 2 prises : 40 € <input type="checkbox"/> Coffret divisionnaire monophasé 220 V avec différentiel > 4 prises : 50 €		
Au-delà de 4500 W : <input type="checkbox"/> Coffret divisionnaire triphasé 380 V avec différentiel > 6 prises : 65 € <input type="checkbox"/> Coffret divisionnaire triphasé 380 V avec différentiel > 8 à 10 prises : 80 € <input type="checkbox"/> Iode 1500 W > (superficie éclairée par le spot : + ou - 28 m ²) : 55 €		
Connexion WIFI : <input type="checkbox"/> Connexion WiFi gratuite (max. 2) <input type="checkbox"/> Connexion supplémentaire : 25 €	/	/
Eaux et égouts <input type="checkbox"/> Raccordement (sans évier) : 165 €		
Parking : <input type="checkbox"/> Carte de parking : 15 €		
Entrées visiteurs gratuites (version électronique disponible sans supplément) <input type="checkbox"/> Je désire recevoir mes cartes gratuites en version électronique par mail – diffusion illimitée OU <input type="checkbox"/> Je désire recevoir mes cartes gratuites au format papier par courrier Quantité désirée : <input type="checkbox"/> 100 <input type="checkbox"/> 200 <input type="checkbox"/> 300 <input type="checkbox"/> 400 (Entrées gratuites supplémentaires sur demande)	/	/
Badges exposants Stand 6 à 9 m ² > 2 Stand 10 à 23 m ² > 4 Stand 24 à 47 m ² > 6 Stand + de 48 m ² > 8 <input type="checkbox"/> Badge(s) supplémentaire(s) : 2€/pièce	/	/
Nettoyage du stand (durée du salon): <input type="checkbox"/> 3 €/m ² soit :m ² X 3 €		
TOTAL H.T.V.A. :		

ÉLECTRICITÉ

Veuillez dessiner votre stand :

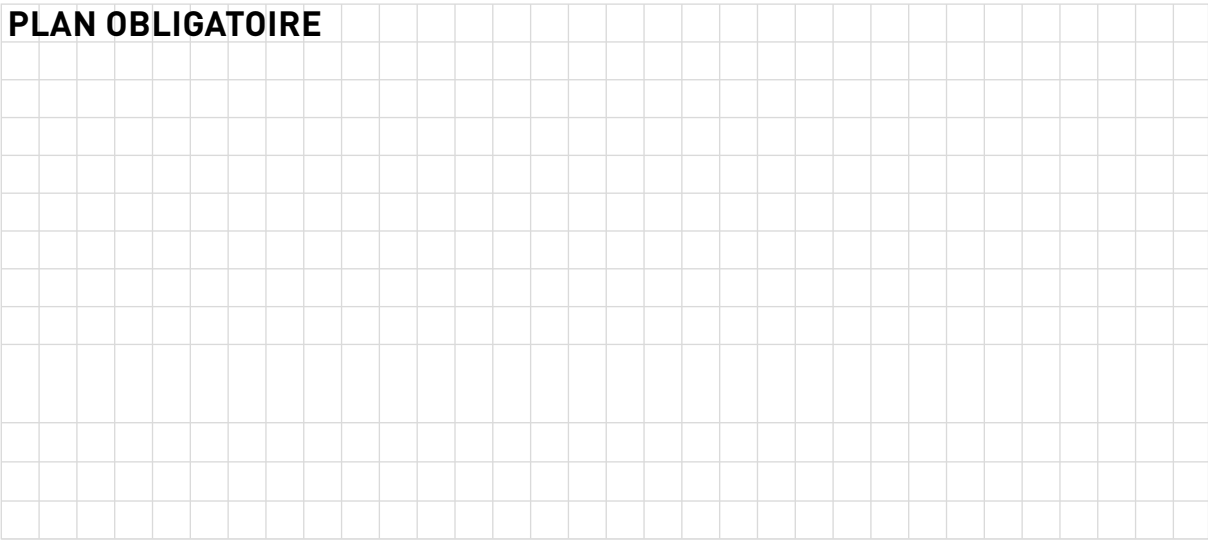
- > l'orienter par rapport aux allées et stands voisins
- > indiquer l'endroit exact où doivent être installés le raccordement et les fournitures électriques.

EAUX ET ÉGOUTS

Veuillez dessiner votre stand :

- > l'orienter par rapport aux allées et stands voisins
- > indiquer l'endroit exact où doivent être installées l'arrivée, l'évacuation des eaux et les fournitures supplémentaires éventuelles.

En cas de commande d'un stand aménagé, veuillez indiquer la présentation souhaitée.



LÉGENDE

5 mm = 1 m

- Délimitation du stand
- Cloison(s)
- Porte pleine
- Raccordement eau
- Raccordement électrique
- Iode 1500W

DONNÉES COMMERCIALES (présentes sur le site web et le plan pliable) : OBLIGATOIRE

Société :

Définit l'ordre alphabétique sur les documents et listes officielles

Tél./fax/e-mail/Site web (au choix) :

Veillez cocher un pays maximum que vous représentez :

- Belgique
 Luxembourg
 France
 Espagne
 Italie
 Autres :

Veillez cocher une rubrique maximum de votre activité principale:

- | | |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> Agence de voyage | <input type="checkbox"/> Offices de tourisme |
| <input type="checkbox"/> Chambres d'hôtes/gîtes | <input type="checkbox"/> Restaurants et bars |
| <input type="checkbox"/> Campings | <input type="checkbox"/> Tour opérateurs |
| <input type="checkbox"/> Caravanes – Motorhomes | <input type="checkbox"/> Transport |
| <input type="checkbox"/> Club de vacances | <input type="checkbox"/> Vacances jeunes |
| <input type="checkbox"/> Croisières | <input type="checkbox"/> Vacances Seniors |
| <input type="checkbox"/> Excursions et activités | <input type="checkbox"/> Voyages en autocar |
| <input type="checkbox"/> Hôtels | <input type="checkbox"/> Voyage aventure |
| <input type="checkbox"/> Matériel & accessoires de voyage | <input type="checkbox"/> Autres : |

Merci d'envoyer votre descriptif d'activité
 (50 caractères) par e-mail
 à sophie.tournay@liegeexpo.be

Vous proposez des produits  oui non

NEW PACKAGE VISIBILITÉ disponible sur le site web www.vertbleusoleil.be, onglet « Je suis exposant » **PRIX HTVA 21%**

1. PROMOTIONS PAYANTES

Visibilité plan pliable (places limitées)

- | | |
|---|------|
| <input type="checkbox"/> Logo | 50€ |
| <input type="checkbox"/> Insertion Publicitaire | 150€ |

Bornes Vidéo (Halle d'entrée)

- | | |
|--|------|
| <input type="checkbox"/> Vidéo ou image fixe 15 secondes | 150€ |
|--|------|

Bâche 12 m² (billetterie extérieure)

- | | |
|--|------|
| <input type="checkbox"/> Publicité 1m ² | 150€ |
|--|------|

Bâche 5m² (à l'entrée du salon)

- | | |
|---|-----|
| <input type="checkbox"/> Logo + N° de stand | 75€ |
|---|-----|

TOTAL HTVA

2. PROMOTIONS GRATUITES

Banners, logos et visuels Vert Bleu Soleil

Disponible sur le site internet, onglet « Je suis exposant »

Insertion dans la liste des exposants « site web »

50 000 visites par an et 260 000 pages vues

Insertion de la liste des exposants « Papier »

Présence dans le journal toutes-boîtes « Vlan »
 (273 000 exemplaires)

Dossier de presse

Intégrer vos infos et nouveautés dans le dossier de presse

Espace de conférence

Développer votre notoriété par le biais d'une conférence.

SOIRÉE DES EXPOSANTS – le jeudi 14 février à partir de 19h30
 (formule buffet et boissons comprises)

PRIX HTVA 21%

VOUS AVEZ RÉSERVÉ UN EMPLACEMENT BASIC (superficie nue)

JE PARTICIPE À LA SOIRÉE DES EXPOSANTS

Je ne participe pas à la soirée des exposants

COMPRIS DANS VOTRE FORFAIT

- Stand 9 à 23 m² : 2 bracelets
- Stand 24 à 47 m² : 4 bracelets
- Stand > 48 m² : 6 bracelets

BRACELET(S) SUPPLÉMENTAIRE(S)

JUSQU'AU 31/01/19

20€ / bracelet
 soit : X 20 € = €

DU 1/02/19 AU 12/02/19

25€ / bracelet
 soit : X 25 € = €

VOUS AVEZ RÉSERVÉ LA FORMULE PACK 6M²

JE PARTICIPE À LA SOIRÉE DES EXPOSANTS

JUSQU'AU 31/01/19

20€ / bracelet
 soit : X 20 € = €

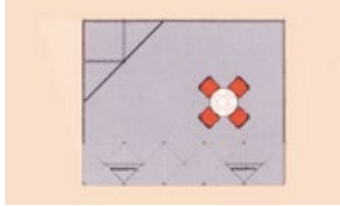
DU 1/02/19 AU 12/02/19

25€ / bracelet
 soit : X 25 € = €

Je ne participe pas à la soirée des exposants

TOTAL HTVA PAGE 3 :

DESCRIPTION VISUELLE STAND AMÉNAGÉ



Tapis de sol, cloisons (H 2,5 m- L 1m), fronton, réserve avec porte.

SERVICES COMPLÉMENTAIRES

Après votre inscription, vous recevrez un dossier technique contenant des informations et bons de commandes pour des prestations et des fournitures supplémentaires :

- Location de mobilier
- Équipement eaux/égouts
- Réservation de l'espace de conférence

PAIEMENT

30% de la superficie commandée seront versés à la signature de la convention de participation ; le solde dès réception de la facture sur un de nos comptes bancaires (voir en première page).

TOTAL PAGE 1 :€
+
TOTAL PAGE 2 :€
+
TOTAL PAGE 3 :€
=
TOTAL H.T.V.A. :€
T.V.A. (21%) :€
TOTAL T.V.A.C. :€

Date : / /

Signature :

Nom et qualité du signataire juridiquement capable :

Cachet de la société : _____

CONDITIONS GÉNÉRALES

ARTICLE 1 : OBJET

Les présentes conditions générales régissent les relations entre l'organisateur du salon et les participants à celui-ci et elles complètent le règlement de participation qui est repris dans le vade-mecum et disponible sur demande.

ARTICLE 2 : PORTÉE DE LA CONVENTION DE PARTICIPATION

La signature par le participant de la convention de participation l'engage de façon définitive.

Le participant doit occuper personnellement son emplacement et ne peut ni sous-louer, ni céder ses droits.

En cas de désistement de sa part pour quelque motif que ce soit, pour autant que tous les emplacements soient loués et que le désistement ait lieu plus de 40 jours calendrier avant le premier jour du salon, une indemnité de 25 % du prix de la location restera due à l'organisateur ainsi que les prestations effectuées et les frais de dossier obligatoires.

L'organisateur, de son côté, décide souverainement de l'admission des participants sans avoir à justifier sa décision.

ARTICLE 3 : FACTURATION ET PAIEMENT

Toute facture de l'organisateur est payable au comptant. Le non paiement d'une facture à l'échéance entraîne de plein droit et sans mise en demeure la déduction d'un intérêt conventionnel au taux de 12 % l'an ainsi qu'une indemnité correspondant à 10 % du montant impayé.

ARTICLE 4 : CAS FORTUIT OU FORCE MAJEURE

Si, en raison d'un cas fortuit ou d'une force majeure, il est impossible pour l'organisateur d'organiser le salon, il se réserve le droit de postposer la manifestation, voire de l'annuler sans que le participant puisse lui réclamer quelques dommages et intérêts que ce soient.

ARTICLE 5 : RESPONSABILITÉ ET ASSURANCES

Le participant réalise son stand, occupe l'emplacement qui lui est dévolu et gère l'organisation de la manifestation qu'il met sur pied sous sa seule responsabilité dans le respect des normes légales réglementaires ou de simple prudence, notamment en matière de sécurité et de concurrence, de réglementation de prix et de respect de la propriété intellectuelle et industrielle et des règles énumérées dans le vade-mecum.

- Le participant est seul responsable, à l'exclusion de l'organisateur, des accidents causés par son personnel et ses biens.
- Le participant et ses assureurs abandonnent tout recours contre l'organisateur et les autres participants.
- L'organisateur se réserve le droit d'interdire et/ou de faire enlever toute construction qui lui apparaît dangereuse ou simplement inappropriée.
- Le participant est couvert en assurance responsabilité civile vis-à-vis des tiers dans le cadre de la police souscrite à cet effet et à ses frais par

l'organisateur. Le participant est tenu, en cas de sinistre d'effectuer lui-même toute démarche utile à l'égard de la compagnie d'assurances dont les coordonnées lui seront communiquées sur simple demande par l'organisateur.

ARTICLE 6 : MONTAGE ET DÉMONTAGE DES STANDS

Le participant devra avoir terminé l'érection de son stand dans les 48 heures qui précèdent l'ouverture du salon. Si le montage n'a pas été entamé avant ce délai, la Direction a le droit de disposer de l'emplacement pour lequel les redevances de toute nature resteront néanmoins à charge du participant absent.

Le participant devra avoir procédé au démontage complet de son stand dans les délais et horaires déterminés par la Direction.

Passé ce délai, l'organisateur peut faire évacuer le stand aux frais et risques et périls du participant. La Direction peut s'opposer à tout enlèvement aussi longtemps qu'une redevance à titre quelconque reste impayée.

ARTICLE 7 : DROIT APPLICABLE ET COMPÉTENCE DES TRIBUNAUX

La convention de participation est régie par le droit belge. Tout litige relève de la compétence exclusive des Tribunaux de Liège et en particulier pour ce qui lui compète la Justice de Paix du 2e canton.